



Corinne SAUNIER-GUINET
Huissiers de Justice associées

PROCÈS-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ ET LE

Expédition
VINGT-CINQ MARS

A LA REQUETE DE:

La LYONNAISE DE BANQUE société anonyme à conseil d'administration au capital de 290 568 363 euros, immatriculée au RCS LYON B 954 507 976, dont le siège social est 8 rue de la République à LYON (69001) poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Laquelle fait élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne de Maître Alexine GRIFFAULT, Avocat associé au sein de la SELAS AGIS, Avocats au Barreau de VIENNE (38200), demeurant en ladite ville 4 Place Saint-Pierre,

et ayant pour avocat plaidant la SELARL B2R & Associés et pour elle Maître Florence AMSLER Avocat au Barreau de LYON demeurant en ladite ville 57 place de la République 69002 LYON, Toque 781,

Je, Corinne SAUNIER-GUINET, Huissier de Justice associé au sein de l'Etude CHEZEAUBERNARD ISERE à la résidence de LA COTE SAINT ANDRE (38260) y demeurant 2 rue de la République, soussignée,

Agissant en vertu d'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 31 janvier 2025,

Me suis transportée ce jour, à **9h30**, sur la commune de HEYRIEUX (38540) au 14/15, place Paul Doumer afin de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à [REDACTED]

Là où étant, le gérant de [REDACTED] Monsieur [REDACTED] n'est ni présent ni représenté, Il a été tenté de le convoquer à ce descriptif & aux diagnostics techniques par courrier simple adressé au lieu de situation de l'immeuble lequel est revenu avec la mention "NPAI" et par mail à l'adresse versée au dossier lequel n'a pas été distribué,

La gendarmerie et la police municipale d'HEYRIEUX (38540) n'ayant pu m'assister, c'est en présence de deux témoins Monsieur [REDACTED] et Monsieur [REDACTED] et de la serrurerie KELECHIAN Sarl que j'ai procédé aux constatations suivantes :

Le bien immobilier est situé en place centre de la commune laquelle est pourvue de tous commerces, grandes surfaces, administrations, écoles et collèges,

Il s'agit d'un appartement en duplex situé au deuxième et dernier étage d'un immeuble et selon le voisinage préalablement contacté, l'appartement serait libre de toute occupation,

La porte d'entrée de l'immeuble ouvre sur un escalier en pierre ancien aux marches usées,

- photos 1 à 5 -

Au milieu de cet escalier qui se poursuit par des marches en bois, une porte ouvre sur un dégagement qui dessert trois portes,

- photos 6 à 8 -

Un locataire présent, eu précédemment en ligne, me confirme la situation exacte de l'appartement et me déclare qu'il est inoccupé,

Personne ne répondant aux appels, il est procédé à l'ouverture de la porte par le serrurier,

Celle-ci ouvre sur un **escalier en bois** lequel accède à la partie **habitation en duplex** avec une vaste **pièce de vie** en travaux éclairée par quatre fenêtres sur la place de la Mairie avec carrelage au sol, murs à l'état brut avec un pan en pierre, plafond avec poutres apparentes,

- photos 9 à 21 -

La pièce de vie dessert une **pièce** en travaux éclairée par deux fenêtres dans l'angle du bâtiment,

- photos 22 à 27 -

Un **escalier en béton peint** accède à l'étage sur un **dégagement** en travaux éclairé par une fenêtre qui ouvre sur les toits à l'arrière du bâtiment, lequel dessert :

- photos 28 à 37 -

- une **pièce en soupen**te éclairée par un grand VELUX avec traces d'écoulement et plafond avec de la moisissure,

- photos 38 à 43 -

- une **pièce en soupen**te éclairée par une ouverture rectangulaire basculante sur l'arrière du bâtiment et un VELUX,

- photos 44 à 47 -

Je n'ai pu obtenir aucune information quant à l'existence d'une copropriété et d'un Syndic,

Sur place, se trouve le Cabinet JURITEC qui procède aux diagnostics techniques obligatoires,

J'ai contacté préalablement l'agence Vallée du Rhône & St Etienne Métropole SUEZ Eau France à BRIGNAIS (69530) qui me déclare que le diagnostic assainissement n'est pas obligatoire sur la commune d'HEYRIEUX (38540),

A **10h20**, je me suis retirée et la porte d'entrée de l'appartement a été refermée par le serrurier,

Et de tout ce que dessus, j'ai Huissier de Justice susdit et soussigné, fait et dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit,

L'Huissier de Justice soussigné
Maître Corinne SAUNIER-GUINET

